



PROVINCE DE QUÉBEC  
Municipalité de Saint-Marcellin

Aux contribuables de la susdite municipalité  
**AVIS PUBLIC**

**AVIS PUBLIC**  
**Projet de règlement no. 2026-388**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Mme Nathalie Chouinard, greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Marcellin à l'effet :

Que le conseil municipal a présenté et déposé, le 4 mai 2026, le projet de règlement no. 2026-388 portant sur les infractions aux règlements d'urbanisme ayant pour but de modifier les montants des infractions et des amendes ;

Que l'adoption du règlement no. 2026-388 sur les infractions aux règlements d'urbanisme sera faite lors de la séance du conseil qui se tiendra le 1<sup>er</sup> juin 2026 à 19h00, à la salle du conseil municipal situé au 336, Route 234, Saint-Marcellin ;

Que ledit projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 336, Route 234, à Saint-Marcellin.

Donné à Saint-Marcellin, ce 21 mai 2026

Nathalie Chouinard

Directrice générale/Greffière trésorière